



Syndicat National de l'Enseignement Technique Agricole Public

Fédération Syndicale Unitaire

snetap@snetap-fsu.fr

Secrétariat régional

Madame Marie-Guite Dufay
*Présidente du Conseil Régional
de Bourgogne Franche-Comté*

Objet : préavis de grèves des

personnels des établissements agricoles franc-comtois

Poligny, le 19 janvier 2016

Madame la Présidente,

Par la présente, le SNETAP-FSU est amené, à la demande de l'intersyndicale Snetap-FSU et FO Enseignement Agricole des personnels des établissements de Valdoie, E Faure de Montmorot, de Mancy Lons le Saunier, de Besançon, de Poligny, de Mamirolle et de Vesoul, à déposer un préavis de grève pour le Jeudi 28 janvier 2016.

En effet, réunis à l'occasion d'une audience auprès du Service Formation Régional Développement le jeudi 7 janvier à Besançon, les représentants des personnels des établissements rassemblés en intersyndicale ont porté les constats suivants :

- depuis des années, la région Franche-Comté voit sa notification de Dotation Globale Horaire (DGH) être de moins en moins en adéquation avec les besoins de ses établissements. Pour pouvoir appréhender la rentrée 2016 de façon sereine et en respectant les seuils de dédoublement et les référentiels de formation, il manque à minima 6300 heures de DGH. Le coût élève en formation en Franche-Comté est le plus bas de France et l'intersyndicale des personnels exige que les élèves franc-comtois bénéficient des mêmes conditions de travail que n'importe quel autre élève en France. Les différents critères mis en place par l'administration pour évaluer l'Enseignement Agricole Public, font apparaître la Franche-Comté comme une région vertueuse mais cela ne s'est jamais traduit par une augmentation des moyens. L'intersyndicale des personnels exige une notification de DGH correspondant aux besoins des différents établissements ;

- l'ouverture d'une section de BTSA « a ménagement paysager » au LEGTA de Wintzenheim (Bas-Rhin) validée par l'administration du MAAF, fragilisera le recrutement du LEGTA de Valdoie qui propose la même formation à quelques kilomètres. L'intersyndicale des personnels demande des moyens supplémentaires pour pouvoir aider le LEGTA de Valdoie dans son recrutement en BTSA suite à cette concurrence nouvelle à la rentrée 2016 ;

- l'ouverture d'un BTSA « sciences et techniques agroalimentaires » à Wintzenheim risque aussi de fragiliser le recrutement des deux ENIL franc-comtoises.

- la DGER autorise l'ouverture du BTSA « biquifiant » au LEGTA de Montmorot sans l'accompagner d'une augmentation de DGH. Ceci n'est pas acceptable ;

L'inter-syndicale des personnels ne peut plus tolérer que l'administration centrale traite ainsi



notre ancienne Région, elle exige des moyens pour fonctionner correctement et permettre aux établissements publics de remplir pleinement leur rôle de service public. L'intersyndicale des personnels n'accepte plus que certaines filières soient contraintes à refuser des élèves.

N'ayant aucun doute sur l'attention que vos services sauront porter à cette situation qui ne saurait conduire au conflit. L'intersyndicale des établissements franc-comtois avec l'appui des secrétariats généraux du Snetap-FSU et de FO- Enseignement Agricole ne demande pas autre chose que vous interveniez auprès de Monsieur le Ministre de l'Agriculture Stephan Le-Foll afin que les dotations puissent être établies dans le respect des référentiels et conditions statutaires des personnels et de la demande sociale de formation qui s'exprime ainsi que du 13ème alinéa de la Constitution.

Dans l'attente, soyez assurée, Madame la Présidente, de notre profond attachement au service public d'enseignement agricole.

-

La co-secrétaire régionale
Franche-Comté

Marie-Agnès Liégeons



Le service public,
on l'aime, on le défend

